

Service porteur : Pôle Formation et Réussite Etudiante (FRE)
Vice-président : Lydie ANCELOT

DÉLIBÉRATION n° CA-16-05-2025-16 Du Conseil d'Administration

Séance du 16 mai 2025

Charte « Label Asso de l'UP »

Conseil d'Administration

Visas :

- Vu la loi du 1^{er} juillet 1901 relative au contrat d'association ;
- Vu le code de l'éducation ;
- Vu le décret n°85-827 du 31 juillet 1985 relatif à l'ordre dans les enceintes et les locaux des établissements publics à caractère scientifiques, culturel et professionnel ;
- Vu la circulaire n°2019-029 du 21 mars 2019 relative à la contribution à la vie étudiante et de campus ;
- Vu la circulaire n°2017-146 du 7 septembre 2017 relative à l'engagement étudiant ;
- Vu les statuts de l'université de Poitiers ;
- Vu la délibération n°CFVU 20220303_02 de la Commission de la formation et de la vie universitaire en date du 3 mars 2022 portant avis favorable à la majorité au projet de Charte du Label associatif ;
- Vu les propositions de la Vice-Présidente Formation, Présidente de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire.

Contexte :

La charte relative au label « Asso de l'UP » définit les modalités d'acquisition du label, les avantages qui y sont associés ainsi que son cadre général. La modification principale apportée à cette charte concerne la possibilité, désormais offerte aux associations labellisées, de déposer une demande de subvention de fonctionnement auprès du FSDIE.

Nature de la décision :

Pour délibération du CA.

Vote :

Soumis à la majorité simple

Après en avoir délibéré,

ADOpte

La présente délibération et son annexe sont adoptées à l'unanimité :

- 30 votants
- 5 abstentions
- 25 suffrages exprimés :
 - 25 voix pour
 - 0 voix contre

Fait à Poitiers, le 16 mai 2025
La vice-présidente du Conseil d'administration,

Noëlle BONNET



Transmis à Monsieur le Recteur de la région académique Nouvelle-Aquitaine, Recteur de l'Académie de Bordeaux, Chancelier des Universités, le 28/05/2025

Entrée en vigueur le jour de sa publication au *Recueil des actes administratifs* de l'université de Poitiers.

Service porteur : Pôle Formation et Réussite Etudiante (FRE)
Vice-président : Lydie ANCELOT

AVIS n° CFVU-03-04-2025-06 De la Commission de Formation et de la Vie Universitaire

Séance du 03 avril

Charte du Label Associatif

Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

Visas :

- Vu la loi du 1^{er} juillet 1901 relative au contrat d'association ;
- Vu le code de l'éducation ;
- Vu le décret n°85-827 du 31 juillet 1985 relatif à l'ordre dans les enceintes et les locaux des établissements publics à caractère scientifiques, culturel et professionnel ;
- Vu la circulaire n°2019-029 du 21 mars 2019 relative à la contribution à la vie étudiante et de campus ;
- Vu la circulaire n°2017-146 du 7 septembre 2017 relative à l'engagement étudiant ;
- Vu les statuts de l'université de Poitiers ;
- Vu la délibération n°CFVU 20220303_02 de la Commission de la formation et de la vie universitaire en date du 3 mars 2022 portant avis favorable à la majorité au projet de Charte du Label associatif ;
- Vu les propositions de la Vice-Présidente Formation, Présidente de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire.

Contexte :

Le projet de modification de la charte du label associatif est soumis à l'avis des membres de la CFVU.

Nature de la décision :

Pour avis de la CFVU avant délibération du CA

Vote :

Soumis à la majorité simple

Après en avoir délibéré,

Avis Favorable

La présente délibération et son annexe sont adoptées, selon le décompte suivant :

35 votants : 34 pour
 0 contre
 1 abstention(s)

Fait à Poitiers, le 03/04/2025
La Présidente de la Commission de la Formation
Et de la Vie Universitaire,

Lydie ANCELOT

Transmis à Madame la Rectrice de la région académique Nouvelle-Aquitaine, Rectrice de l'Académie de Bordeaux, Chancelière des Universités, le

Entrée en vigueur le jour de sa publication au *Recueil des actes administratifs* de l'université de Poitiers.



CHARTRE DU LABEL « ASSO DE L'UP »

- *Vu la loi du 1er juillet 1901 relative au contrat d'association ;*
- *Vu le code de l'Éducation ;*
- *Vu le décret n°85-827 du 31 juillet 1985 relatif à l'ordre dans les enceintes et les locaux des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel ;*
- *Vu la circulaire n°2019-029 du 21 mars 2019 relative à la contribution à la vie étudiante et de campus ;*
- *Vu la circulaire n°2017-146 du 7 septembre 2017 relative à l'engagement étudiant ;*
- *Vu les statuts de l'université de Poitiers ;*
- *Vu le règlement intérieur de l'université de Poitiers ;*
- *Vu le schéma directeur « Vie de Campus » de l'université de Poitiers ;*
- *Vu le schéma directeur « Développement Durable, Responsabilité Sociétale et Environnementale » de l'université de Poitiers ;*
- *Vu la décision du Conseil d'administration, en date du xx/xx/2025.*

PREAMBULE

L'université de Poitiers est une université ouverte sur la cité, attachée aux valeurs démocratiques et républicaines, dont la stratégie s'appuie sur trois des objectifs de développement durable de l'Organisation des Nations Unies : Santé et bien-être (#3), Éducation de qualité (#4), Villes et communautés durables (#11). Ainsi, l'université de Poitiers est une université engagée, ouverte, durable, responsable et solidaire.

Soucieuse de favoriser l'engagement des étudiantes et des étudiants et de dynamiser la vie associative sur ses campus, l'université de Poitiers a créé le label « Asso de l'UP ».

Celui-ci regroupe les associations dûment déclarées en préfecture et à jour de leurs obligations administratives. Ces associations adhèrent aux valeurs et principes de l'établissement et occupent une place majeure dans la vie des campus de l'université de Poitiers.

Les associations doivent compter parmi leurs membres et/ou dans leur gouvernance des étudiant.e.s inscrit.e.s à l'université de Poitiers et réaliser des actions à destination de celle-ci. Elles peuvent prétendre à une série d'avantages et de services qui font l'objet de la présente charte.



Article 1 : L'objet de la charte

Le label « Asso de l'UP » reconnaît à une association ses liens particuliers avec l'université de Poitiers (ci-après « université »).

La présente charte détermine les avantages et obligations qui sont associés au label « Asso de l'UP » et qui s'appliquent à l'association détentrice du label, ainsi que les conditions dans lesquelles les associations peuvent prétendre à son obtention.

Article 2 : L'octroi de la labellisation et sa durée

Le label est octroyé par le Président ou la Présidente de l'Université, après avis de la commission du label associatif mentionnée à l'article 3 de la présente charte, pour une durée de deux ans, renouvelable.

Article 3 : La Commission du label associatif

La commission coordonnée par la Maison des Etudiants (MDE) dénommée « Commission du label associatif », se réunit au moins 2 fois par année universitaire pour étudier les demandes d'attribution du label. Pour rendre son avis, cette commission s'appuie sur le dossier fourni par les représentant.es de l'association.

1. Composition de la Commission du label associatif

La commission est composée :

Avec voix délibérative :

- 1°. De la vice-présidence étudiant-e ;
- 2°. Du ou des membres du Bureau mentionné à l'article 16 des statuts de l'Université chargé(s) d'une ou plusieurs des attributions suivantes :
 - a. Vie étudiante ;
 - b. Culture ;
 - c. Sport ;
 - d. Vie de campus ;
 - e. Patrimoine ;
- 3°. Des chargé-e.s de mission étudiant-e.s des campus de Niort et d'Angoulême ;
- 4°. Du Directeur ou de la Directrice général-e des services adjoint-e en charge de la vie de campus ou de son/sa représentant-e ;
- 5°. Du ou de la responsable de la Vie associative de la MDE ou de son/sa représentant-e ;
- 6°. De deux représentant-es des élu-es étudiant-es, ou leurs suppléant-es, choisi-es par et parmi les représentant-es des usager-ères de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire ;



Avec voix consultative :

7°. Du ou de la chargé-e de mission en charge de l'animation du label associatif de la MDE.

II. Présidence de la Commission d'attribution du label

La Commission du label associatif est présidée par la vice-présidence étudiante, et en cas d'indisponibilité, par la vice-présidence en charge de la Vie étudiante.

III. Règles de quorum

La Commission du label associatif peut valablement délibérer lorsqu'au moins la moitié de ses membres sont présent-es ou représenté-es.

IV. Recours aux délibérations à distance

La Commission du label associatif peut délibérer à distance dans le respect de l'article 22-10 du règlement intérieur de l'université.

Article 4 : Calendrier de traitement des demandes du label

À chaque année universitaire, sur proposition du président ou de la présidente de la commission du label, la commission arrête un calendrier fixant pour l'année universitaire en cours :

- 1°. La ou les dates limites de dépôt des candidatures pour l'obtention ou le renouvellement du label ;
- 2°. La ou les dates d'examen des candidatures par la commission spécialisée mentionnée à l'article 3 de la présente charte ;
- 3°. La date de remise protocolaire du label, en lien avec les équipes opérationnelles.

Article 5 : Procédure de demande

L'association désirant obtenir ou renouveler le label « Asso de l'UP » doit présenter une demande en utilisant le formulaire en ligne dont l'arborescence est en annexe de la présente charte au service en charge de la vie associative (vie.associative@univ-poitiers.fr), dans le respect du calendrier mentionné à l'article 4.

Une communication semestrielle est mise en place par l'université afin d'informer sur le calendrier.

Article 6 : Les avantages liés au label

L'association ayant obtenu le label « Asso de l'UP » peut prétendre aux avantages et contreparties suivants :

- 1°. Être inscrite au répertoire des associations de l'université de Poitiers sur son site web officiel ;



- 2°. Bénéficier d'une mise en réseau avec les autres associations labélisées ;
- 3°. Pouvoir répondre à des appels à projet dédiés aux associations labélisées ;
- 4°. Bénéficier d'actions de formation à la prévention à titre gratuit (égalité, santé, développement durable, comportements à risque...) ;
- 5°. Avoir la possibilité de faire une demande de domiciliation auprès des services ou composantes concernés ;
- 6°. Pouvoir solliciter, auprès de la commission FSDIE, une subvention de fonctionnement selon le document de cadrage relatif à la commission du Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives étudiantes (FSDIE) à l'université de Poitiers adopté par le conseil d'administration de l'université.

La labellisation est un critère d'appréciation de la commission du FSDIE, mentionnée à l'article 23-4 du règlement intérieur de l'Université, lors de l'examen des demandes d'aide aux initiatives étudiantes.

Article 7 : Obligations liées au label

L'association candidate ou détentrice du label « Asso de l'UP » doit se conformer aux exigences suivantes :

- 1°. Respecter les statuts et le règlement intérieur de l'Université ;
- 2°. Compter au moins pour moitié d'étudiant-es inscrits à l'université de Poitiers :
 - Parmi ses membres adhérents ou dans ses instances de gouvernance (Bureau ou Conseil d'administration)
- 3°. Se doter, au sein de son bureau, d'un-e délégué-e au développement durable et à la responsabilité sociétale (environnement, égalité, prévention, etc.) (Annexe 2 : Eco-responsabiliser son événement) ;
- 4°. Justifier d'au moins une action significative réalisée dans l'année qui précède la candidature au label et qui ne soit ni exclusivement réservée aux membres de l'association ni à une unique formation ;
- 5°. Informer sans délai le service en charge de la vie associative de l'Université de tout changement administratif substantiel, notamment en ce qui concerne :
 - a. Ses statuts ;
 - b. Son bureau ;
 - c. Ses coordonnées.

Article 8 : Retrait du label

En cas de non-respect de la présente charte, et notamment de l'article 7, le ou la Présidente de l'Université saisit la commission du label associatif mentionnée à l'article 3 de la présente charte d'une demande d'un avis sur le retrait du label à une association.



Dans un tel cas, le président ou la présidente de cette commission convoque les membres de la commission à une séance exceptionnelle, en dehors du calendrier mentionné à l'article 4, en envoyant l'ordre du jour et les documents de travail au moins sept jours calendaires précédant la séance. Les convocations sont envoyées à l'adresse électronique institutionnelle fournie par l'université.

Si la séance se déroule de façon dématérialisée, la convocation doit le préciser. Dans ce cas, la convocation précise aussi :

- 1°. La date et l'heure du début de séance ;
- 2°. La date et l'heure à laquelle interviendra au plus tôt sa clôture ;
- 3°. Les modalités techniques permettant de participer aux délibérations.

Article 9 : Perte du label

Le bénéfice du label se perd par :

- 1°. La dissolution de l'association labellisée ;
- 2°. Le retrait du label tel que prévu à l'article 8 de la présente charte ;
- 3°. L'expiration du label après deux années à compter de sa délivrance.

Une association ayant perdu son label, par retrait ou expiration, peut réaliser une nouvelle demande selon la procédure prévue à l'article 5 de la présente charte.

Article 10 : Modification de la Charte

La présente charte est modifiée par le Conseil d'administration, sur proposition du Président ou la Présidente de l'Université et après avis de la commission du label associatif mentionnée à l'article 3 de la présente charte et de la CFVU.

0%

Formulaire - Label "Asso de l'UP"

En remplissant ce formulaire, vous candidatez au Label "Asso de l'UP".

En validant ce questionnaire, votre association certifie avoir lu et être en accord avec la Charte du label "Asso de l'UP" (disponible sur la page : Label associatif (<https://www.univ-poitiers.fr/vivre-les-campus/vie-associative-et-initiatives-etudiantes/le-label-associatif/>)) et certifie que les informations qui sont renseignées dans ce formulaire sont exactes.

Il y a 10 questions dans ce questionnaire.

[Suivant](#)

0%

Informations concernant votre association :

***Votre demande concerne :**

- ☐ Une première obtention du Label
- ☐ Un renouvellement du Label

***L'association (si vide, mettre "/") :**

Nom de l'association :

Sigle :

Numéro SIRET :

Numéro RNA :

Date de publication de la création au Journal Officiel :

Adresse postale du siège social :

Adresse email :

***Description courte de l'association :**

***Nombre :**

! Seuls les nombres sont acceptés.

D'adhérent·e·s dans l'association :

D'étudiant·e·s dans les adhérent·e·s :

***Présidence :**

Nom et Prénom

Téléphone (si vide, mettre "/")

Mail

***Secrétariat :**

Nom et Prénom

Téléphone (si vide, mettre "/")

Mail

***Trésorerie :**

Nom et Prénom

Téléphone (si vide, mettre "/")

Mail

[Suivant](#)

50%

Dans le cadre de l'attribution du label « asso de l'UP »

Dans le cadre de l'attribution du label « asso de l'UP »,

L'association s'engage à :

- Se doter, au sein de son bureau, d'un·e délégué·e au développement durable et à la responsabilité sociétale (environnement, égalité, prévention, etc....).
- Communiquer sur ses projets et actions en respectant les valeurs de l'Université de Poitiers en matière de communication responsable, notamment non-sexiste.
- Rendre compte de ses activités et à faire part de toute modification de son organisation (contacts, changement de bureau, siège social, etc...) via l'adresse vie.associative@univ-poitiers.fr (<mailto:vie.associative@univ-poitiers.fr>).
- Avoir une vigilance toute particulière en matière de développement durable au sein de son organisation.
- Respecter les valeurs de l'Université de Poitiers au sein de ses organisations.

Par ailleurs, l'association déclare :

- Être en conformité administrative (à jour de déclaration auprès de la préfecture et le cas échéant, si domiciliation de l'association au sein de l'Université avoir l'accord du/de la responsable du bâtiment où est établi le siège social)
- Compter au moins pour moitié d'étudiant·e·s de l'Université : parmi ses adhérent·e·s et/ou dans ses instances de gouvernance et/ou le cas échéant (son bureau ou son conseil d'administration).
- Justifier d'au moins une action significative réalisée dans l'année qui précède la candidature au label et qui ne soit ni exclusivement réservée aux membres de l'association ni à une unique formation.

*L'association déclare compter au moins pour moitié d'étudiant·e·s de l'Université :

❗ Cochez la ou les réponses

- ☐ Dans ses membres adhérents
- ☐ Dans son bureau
- ☐ Dans son conseil d'administration

***L'association s'engage à nommer au sein de son bureau un·e délégué·e au développement durable et à la responsabilité sociétale (environnement, égalité, prévention, etc....) :**

Nom et Prénom

Téléphone ("/" si rien)

Mail

***L'association déclare développer et mettre en œuvre au moins une action significative réalisée dans l'année passée et en faveur de la communauté de l'Université de Poitiers :**

ⓘ L'action significative ne doit pas être une participation à une action mise en place par l'Université (Village associatif, Portes ouvertes...).

Cette action significative doit être **ouverte à l'ensemble de la communauté universitaire** (non destinée uniquement aux membres de votre association ou de votre formation).

Cette action doit **déjà avoir eu lieu** dans l'année qui s'est écoulée.

Nous vous conseillons de détailler au maximum son objet, sa mise en place et le public touché afin de permettre à la commission d'avoir le plus d'informations possibles pour apprécier votre dossier.

Envoyer

ÉCO-RESPONSABILISER SON ÉVÉNEMENT





ÉCO-RESPONSABILISER SON ÉVÉNEMENT

ÉDITO

P4

1

L'ÉCO-RESPONSABILISATION

P5

1. Éco-responsabiliser son événement, quel(s) intérêt(s) ? P5
2. S'ancrer dans la RSO (Responsabilité Sociétale des Organisations) P7
3. Les piliers de l'événementiel responsable. P8
4. Par où commencer ? P10

2

MONTER SON PROJET

P11

1. Trier de façon ludique et originale P12
2. Prévoir un buffet éco-responsable P16
3. Prêter/louer des écocup aux associations de votre campus P23
4. Cibler et dématérialiser sa communication P28
5. Responsabiliser ses goodies P34
6. Une scénographie unique P38
7. Un lieu adapté P42
8. Laver sans décaper P45
9. Les alternatives à l'électricité P48

3

L'ÉCO-RESPONSABILISATION AU QUOTIDIEN

P50

4

L'ÉCO-RESPONSABILITÉ AU REFEDD

P51

SOURCES ET RESSOURCES

P52

REMERCIEMENTS

P53

ÉDITO

Avez-vous déjà tiqué en voyant le nombre de sacs poubelles pleins à ras bord récupérés à la fin du dernier colloque organisé dans votre université ? Devant ces flyers distribués innocemment en nombre à la sortie de votre fac pour la prochaine soirée étudiante ? À la vue de tout-e-s ces participant-e-s venu-e-s chacun dans leur voiture à ce festival ?

BRAVO !

Vous avez effectué votre premier pas éco-responsable : la prise de conscience.

En effet, s'engager dans une démarche d'écoresponsabilisation de ses événements, ce n'est pas toujours simple. Il faut souvent affronter des camarades hostiles, qui ne voient pas l'intérêt mais en mesurent les coûts. Pourtant, vous avez tout à gagner à responsabiliser vos événements ! Après quelques précisions sur les intérêts et les piliers d'un événement éco-responsable, ce guide vous présentera les différents domaines dans lesquels vous pouvez intervenir, ainsi que des idées de projets et des retours d'expériences. Transports, alimentation, communication, déchets... la marge de manoeuvre est grande. N'hésitez pas à recommander et prêter ce guide aux autres associations présentes sur votre campus pour répandre la vague de l'écoresponsabilité !



*Les RENEDD 2016,
Événement eco-responsable
à la CIUP.*



L'ÉCO-RESPONSABILISATION

1. ÉCO-RESPONSABILISER SON ÉVÉNEMENT, QUEL(S) INTÉRÊT(S) ?

Le monde étudiant s'anime chaque année au fil d'événements toujours plus divers et nombreux. On peut ainsi recenser entre **50 000 et 100 000 événements étudiants**, sur l'ensemble du territoire, par an, mobilisant plus de **500 000 participant-e-s**. Organiser un événement a des conséquences significatives sur le territoire d'accueil et sur les participant-e-s. L'enjeu est donc d'en réduire au maximum les impacts négatifs : production de déchets, accidents, mécontentements des riverains...

L'éco-responsabilisation peut paraître à première vue comme une montagne de choses à penser, mais une bonne organisation en vient rapidement à bout. De plus, les intérêts sont nombreux, et ce, dans 3 domaines distincts.

Tout d'abord, pour votre association. **éco-responsabiliser, c'est maîtriser son budget**. Il faut repenser chaque aspect de l'événement et les gains financiers sont en général réels (limitation des dépenses périphériques, communication dématérialisée, compensation...).

De plus, vous pouvez **communiquer sur votre engagement éco-responsable**. D'une part, cela peut vous donner accès à des subventions. D'autre part, ce choix valorisera votre événement aux yeux des partenaires et des participant-e-s.



Pour les participant-e-s, l'éco-responsabilisation est également positive car elle les poussera à être plus impliqué-e-s sur l'événement : ils-elles seront encouragé-e-s à s'engager dans cette démarche.

Cela peut aussi les conduire à découvrir des producteurs locaux, des lieux écologiques innovants, des éco-gestes, des pratiques intéressantes...

Enfin, l'éco-responsabilisation est également avantageuse pour le lieu d'accueil puisque les impacts et notamment **la dégradation du site sont minimisés**.



Un point d'attention sur la vision du développement durable que l'on doit prendre en compte : un événement éco-responsable s'engage non-seulement dans une démarche écologique mais également sociale, il doit être le plus inclusif possible !



Fruits et légumes invendus récupérés pour la disco-soupe aux RENEDD 2017.



2. S'ANCERER DANS LA RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ORGANISATIONS

Vous avez déjà entendu parler de la RSO, la Responsabilité Sociétale des Organisations ?

C'est un concept très en vogue depuis quelques années, qui considère que les entreprises ou les collectivités doivent prendre en compte les conséquences de l'ensemble de leurs activités, que ce soit les conséquences sociales ou environnementales. C'est le principe du **"responsable mais pas coupable"** qui encourage chacun à prendre sa part de responsabilité et à s'engager pour réduire ses impacts négatifs sur la planète et la société.

Les associations étudiantes peuvent s'engager pleinement dans cette démarche, notamment en questionnant les impacts des événements qu'elles organisent. L'engagement dans une démarche d'événementiel responsable découle pleinement de cette réflexion.

Éco-responsabiliser son événement, c'est **réduire ses déchets et son empreinte carbone** bien sûr, mais également préparer cet événement de manière inclusive. C'est **intégrer une volonté sociale et écologique dans chaque aspect de l'événement**, depuis sa conception jusqu'à son bilan pour limiter au maximum ses impacts négatifs.



Pour plus d'informations,
consulter le guide RSO du REFEDD.



3. LES PILIERS DE L'ÉVÉNEMENTIEL RESPONSABLE



LE LIEU

Le choix du lieu de l'événement est stratégique pour limiter l'utilisation des ressources. Mais la démarche d'éco-responsabilisation prend aussi en compte le voisinage, le respect de la biodiversité, la sensibilisation autour du lieu... **Il faut étudier l'emplacement du site, l'accès aux infrastructures, la disponibilité des transports, etc.** Le lieu doit être en adéquation avec vos besoins sans les surdimensionner.

N'hésitez pas enfin à vous rendre sur place avant l'événement pour visiter et noter toutes les informations importantes.



LES TRANSPORTS

Les options de transports seront déterminantes pour diminuer l'impact de votre événement. Le choix de

votre site peut limiter l'utilisation des transports de manière générale et surtout **favoriser l'utilisation de modes de transports doux et collectifs**. Les services de transports en communs doivent être suffisants, mais il est également primordial d'inciter (financièrement par exemple) les participant·e·s à les utiliser au maximum et de communiquer dessus.



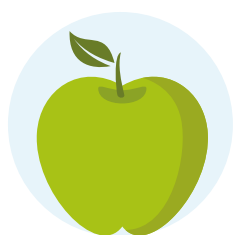
L'ÉNERGIE

Vous devez penser aux équipements que le lieu possède par rapport à ce dont vous avez besoin. **Privilégiez les bâtiments neutre en énergie.** Si ce n'est pas possible, demandez à avoir la main sur le chauffage et les éclairages. D'autre part, pensez aux équipements en eau potable, en sanitaires... Le tout est de réfléchir au lieu et à l'heure les plus adaptés à votre événement pour limiter l'énergie consommée.



LES DÉCHETS

La réduction des déchets apparaît souvent comme LE poste principal de l'éco-responsabilisation. **Réduire à la source en repensant ses besoins, réutiliser, recycler, valoriser...** les leviers d'actions sont nombreux mais nécessitent une organisation carrée et une logistique bien anticipée.



L'ALIMENTATION

C'est une des composantes des événements qui vient en général rapidement à l'esprit quand on parle éco-responsabilisation. **Cela représente un budget conséquent mais également une partie de l'image de l'événement.** L'alimentation touche à plusieurs autres domaines de l'éco-responsabilisation, et peut globalement plomber ou booster la démarche de l'événement.



LA COMMUNICATION

D'une manière générale et dans toutes les étapes de l'organisation de l'événement, **il faudra penser votre communication de manière plus responsable.**

Il est facile d'envisager l'aspect pratique de la communication responsable (limitation des impressions notamment), mais cela touche également à d'autres aspects de valorisation de l'événement.



N'oubliez pas de faire un bilan détaillé de votre événement. Cela vous permettra d'avoir du recul sur ce qui a marché et n'a pas marché pour vous améliorer les fois suivantes. Le bilan est le seul moyen de se fixer des objectifs ambitieux et réalisables en cas de ré-édition de l'événement !

4. PAR OÙ COMMENCER ?

Organiser un événement responsable, c'est une belle idée. Mais par où commencer ?

Il faut passer d'abord par de la « classique » gestion de projet (budget, planning, etc.) dans laquelle on distille un questionnement sur les impacts environnementaux et sociaux potentiels de chaque option qui se présente. Les leviers d'évolution sont nombreux et génèrent généralement peu de surcoûts ou de contraintes importantes. Tandis que certaines réflexions sont propres à un aspect ou à une étape spécifique de la préparation d'un événement, d'autres sont à considérer sur le long terme pour toute la durée de l'organisation et à réfléchir par rapport à toutes les personnes touchées de près ou de loin par l'événement. Il faut donc considérer l'événement dans sa globalité, de sa préparation au bilan, en passant bien entendu par l'organisation minutieuse du jour J.



Le premier élément à considérer pour garantir l'organisation optimale de votre événement, et ne pas dévier des objectifs éco-responsables que vous vous êtes fixés, est de **réunir autour de vous une équipe de bénévoles investis et motivés**. En effet, l'organisation va être gérée par un petit groupe d'individus.

L'éco-responsabilisation nécessite que chacun se sente concerné et impliqué dès le début, ce qui passe par une sensibilisation collective et précoce. L'équipe doit être irréprochable et avoir un discours cohérent avec la démarche pour garantir le succès de l'événement.

N'oubliez pas de mettre en place des principes de gouvernance et de décision éthique et respectueux de tous·tes.

Réunissez-vous régulièrement, pour vous connaître et mieux travailler ensemble.

Pensez à vous former mutuellement afin que vous soyez tous·tes prêt·e·s le jour J à aider et accompagner les participant·e·s.

2

MONTER SON PROJET

Dans ce guide, nous avons voulu regrouper un ensemble d'actions simples à réaliser pour éco-responsabiliser son événement et sensibiliser les participant·e·s, étudiant·e·s ou non, à cette problématique.



Scénographie éco-responsable faite main aux REncontres Nationales Etudiantes du Développement Durable 2017.

La liste des actions proposées est bien entendu non exhaustive, le but du guide étant de lancer une dynamique.

1. TRIER DE FAÇON LUDIQUE ET ORIGINALE

“Rendre le lieu vierge de tout déchets”

Réduire ses déchets est un objectif quasi évident et crucial lorsqu'on organise un événement. En effet, lors d'un festival de musique par exemple, **on compte sur un weekend que chaque festivalier produit en moyenne 1kg de déchets.** Sur les gros événements comme les plus petits, les déchets représentent donc un point important à gérer. Leur gestion peut rapidement se transformer en contrainte, tant logistique que financière. En fait, il est important de réfléchir en amont à l'utilité d'un bien afin de limiter les déchets à la source.

L'étude précise de vos besoins permet de proportionner les achats afin d'éviter le gâchis et les dépenses inutiles.

Pour le reste, organiser une collecte de déchets répond efficacement aux contraintes d'un événement, en limitant le temps passé à ramasser les déchets épars, en sensibilisant les participants au tri, en diminuant le temps de retri des poubelles.

Attention cependant, les consignes de tri ne sont pas les mêmes partout ! Et pour que ce tri se déroule au mieux, n'hésitez pas à passer par des moyens détournés comme la sensibilisation par le jeu : cela permet d'influencer sans forcer, c'est ce qu'on appelle un Nudge (coup de pouce pour passer à l'action).

MISE EN OEUVRE

→ Possibilités :

Organiser une collecte de déchets sur votre événement peut prendre de multiples formes. Vous pouvez imaginer des actions de sensibilisation par des bénévoles qui se promènent avec des poubelles sur l'événement. Vous pouvez également fabriquer un système mobile de ramassage des déchets, faire appel à une autre association spécialisée dans le tri des déchets comme Aremacs ou Connexions ou encore fabriquer vous-même vos poubelles. Les possibilités sont infinies, à vous de trouver ce qui vous semble le plus approprié et motivant !





→ Déroulement :

- **Avant l'événement** : il faut vous renseigner sur les consignes de tri de l'endroit où vous êtes, puisque cela varie selon les régions. Formez toute l'équipe et tous les bénévoles pour qu'ils puissent aider les participants. Réfléchissez également, avec votre équipe de bénévoles, à la manière la plus appropriée de mettre en place le ramassage de déchets. Si vous passez par une autre association, prenez contact bien en amont pour être sûr de leur disponibilité. Enfin, si vous fabriquez votre propre matériel, utilisez des matériaux de récupération et de la peinture éco-responsable.
- **Pendant l'événement** : assurez-vous le jour J que votre système de collecte est bien en place et vos bénévoles prêts à sensibiliser les participant-e-s. N'hésitez pas à communiquer sur l'initiative pour encourager les participant-e-s à aller voir de quoi il retourne. Soyez sûrs que des bénévoles formés et à jour seront à proximité des poubelles, elles-mêmes placées dans des endroits stratégiques.
- **Après l'événement** : n'oubliez pas de faire un bilan de votre expérience ! Est-ce que la collecte a bien marché ? Les participant-e-s l'ont-ils bien accueillie ? Vous pouvez également peser les déchets récoltés, en séparant les recyclables et non-recyclables, pour avoir un point de comparaison les années suivantes. Si vous avez fabriqué un outil pour le ramassage de déchets, assurez-vous qu'il est conservé pour les prochaines éditions ou pour être prêté à d'autres associations, ce serait dommage de le jeter... Pensez aussi à demander aux participant-e-s s'ils ont trouvé la démarche fastidieuse ou si elle leur a plu.

→ Autour de la collecte :

Sensibilisation par les bénévoles qui font la collecte et auprès des festivaliers sur les grands enjeux du tri des déchets dans l'événementiel et dans la vie quotidienne.



RETOUR D'EXPÉRIENCE

- **Intitulé du projet** : Imaginarium Festival
- **Lieu** : UTC Compiègne
- **Structure porteuse du projet** : *On Veut Durable - Fablab UTC et Imaginarium festival*
- **Qui raconte ?** Laura, actuelle présidente de l'association
- **Date de réalisation** : mai 2017



→ Objectifs :

L'Imaginarium Festival (IF) est un festival de musique organisé sur deux jours à l'Université Technologique de Compiègne. L'association souhaitait cette année limiter son impact sur l'environnement pendant les deux jours de concerts, notamment en termes de déchets produits, mais également de sensibilisation au tri auprès des festivaliers et d'utilisation prolongée du matériel.



→ Animation du projet :

L'IF a donc contacté *On Veut Durable* pour que nous les aidions sur le projet. Nous avons co-organisé, avec le fablab (atelier de fabrication ouvert au public) de l'Université, un workshop sur un weekend en mars. 50 étudiant·e·s se sont réunis pour penser ensemble à des solutions réduisant l'impact du festival sur son environnement. Le samedi, nous avons réfléchi à des thématiques relatives au festival : tri des déchets, décoration belle et responsable, gestion de l'eau, responsabilisation des festivaliers... Le dimanche était dédié au prototypage de quelques solutions développées la veille.

Un des projets qui a vu le jour est le "*Tandinarium*", à savoir un vélo, avec deux bacs installés à l'arrière de la roulotte (un compartiment recyclable et un autre non-recyclable), modulables et faciles d'utilisation, avec un emplacement pour la sono sous la selle. Outre la sensibilisation des festivaliers, le système sert au montage et au démontage du festival, et peut ensuite être prêté à d'autres associations de l'école.



→ Problèmes rencontrés :

Le plus dur a été de garder la motivation dans l'équipe pour mener à bien la réalisation du *"Tandinarium"*. La motivation était là le jour du workshop, mais ensuite l'équipe s'est un peu affaiblie donc la réalisation a été plutôt longue (nous avons quand même réussi à finir à temps !).



→ Clé du succès :

La prise de contact avec le fablab de l'Université et la maison de l'innovation nous a permis d'avoir les moyens de réaliser les idées développées pendant le samedi du workshop ; mais également le fait que le *"Tandinarium"* était innovant et original.



→ Perspectives :

Le *"Tandinarium"* n'est réellement efficace que dans les festivals avec une forte fibre écologique de base. En effet, cela nécessite que l'équipe organisatrice se mobilise autour, et que certaines personnes soient dédiées à son utilisation. Il faut donc s'implanter dans un festival ayant déjà le développement durable comme marque de fabrique principale pour que l'idée fonctionne bien !

Un cendrier de sondage, késako ?

Développés à l'origine en Angleterre, les cendriers de sondage sont LE moyen pour réduire le nombre de mégots jetés par terre durant vos événements. Comment ça marche ? Ils sont constitués d'une partie supérieure, où est indiquée une question du type "Pain au chocolat ou Chocolatine ?", "Plutôt du matin ou du soir ?" ; et de deux cendriers côte à côte en dessous, correspondant chacun à une des deux réponses. Très facile à fabriquer et à personnaliser, ils vous faciliteront surtout le nettoyage du lieu.

2. PRÉVOIR UN BUFFET ÉCO-RESPONSABLE

“Un buffet qui colle aux valeurs de votre événement”

Lorsque l'on organise des événements de sensibilisation au développement durable et que l'on prévoit une collation ou un repas, il est primordial de rester en phase avec les valeurs que l'on diffuse. Proposer quelque chose d'éthique, de durable et de responsable n'est pas si compliqué. Le but est que votre collation reflète l'image de l'événement et que les participant-e-s en garde une bonne impression !



Petit déjeuner 100 % Bio à la Cité Internationale Universitaire de Paris en octobre 2016.

Plusieurs points d'attention : pensez aux végétarien-ne-s ou aux participant-e-s ayant des allergies alimentaires ; évaluez la consommation énergétique nécessaire à la préparation des menus pour limiter les cuissons ; passez au maximum par des fournisseurs locaux ; favorisez des produits bio ou du commerce équitable certifiés.

MISE EN OEUVRE

→ Possibilités :

Plusieurs options s'offrent à vous. Vous pouvez choisir de passer par un traiteur, éco-responsable de préférence. Si vous ne trouvez pas, vous pouvez essayer d'expliquer votre démarche et de faire signer



une charte à votre traiteur pour qu'il s'engage en partie dans l'éco-responsabilité. Vous pouvez également cuisiner vous-même, avec les bénévoles, et en faire un temps convivial et participatif. Ce n'est pas si compliqué, beaucoup de sites internet proposent des recettes faciles et rapides, adaptables pour des grandes quantités. Vous pouvez enfin proposer des produits achetés en vrac, ce qui limite les emballages. Il est particulièrement important d'évaluer les quantités de nourriture nécessaire pour ne pas acheter plus que ce dont vous aurez besoin pour limiter le gaspillage !



→ Déroulement :

- **Avant l'événement :** si vous passez par un traiteur, renseignez-vous pour savoir s'il en existe des éco-responsables autour de votre campus. Si vous ne trouvez rien, passez par un prestataire "classique" et essayez de discuter avec lui pour inclure des points d'alimentation responsable (approvisionnement local, produits biologiques, livraison en saladier et non en portions individuelles...). Si vous cuisinez vous-même, établissez votre menu et les quantités à acheter, montez une équipe de bénévoles pour vous aider et renseignez-vous sur les règles d'hygiène et de sécurité. Renseignez-vous également sur l'accès éventuel à des frigos et des lave-vaisselles le jour J.
- **Pendant l'événement :** si vous passez par un traiteur, calez ensemble l'heure de livraison pour avoir le temps d'installer le repas ensuite. Si vous préparez vous-même, respectez minutieusement les horaires de préparation que vous vous êtes fixés pour être prêts à temps. N'oubliez pas de valoriser votre démarche au moment de servir les participant-e-s. Organisez également le rangement et le nettoyage avec vos bénévoles pour plus d'efficacité.
- **Après l'événement :** s'il vous reste une partie de la nourriture, faites une give box à la sortie pour les participant-e-s ou les bénévoles. Vous pouvez aussi les donner à une association caritative ou, si les préparations se gardent, les conserver pour une prochaine réunion ou un prochain événement. Assurez-vous aussi que les participant-e-s ont apprécié en leur demandant dans le questionnaire de satisfaction.

RETOUR D'EXPÉRIENCE

- **Intitulé du projet** : ciné-débat La vague citoyenne
- **Lieu** : Université Paris Nanterre
- **Structure porteuse du projet** : *LuniverCel*
- **Qui raconte ?** Sock Ying, la présidente
- **Date de réalisation** : novembre 2017

→ Objectifs :

Venir à bout du gaspillage alimentaire lors des événements de l'association mais aussi gagner du temps, dans la mesure du possible, sur la préparation des collations-buffets.

→ Animation du projet :

Au début, nous nous sommes constitués un petit panier de matières sèches. C'est ce qui va constituer le buffet puisque ce sont des aliments qui ne se périment pas et qui peuvent être réutilisés. En général, soit nous cuisinons des choses simples et faciles (gâteaux secs, omelette de pois chiche, crêpes...), soit nous achetons en vrac. Pour "pimper" nos buffets, nous ajoutons des mélanges de graines et des confitures ou chocolat en tartinaade pour accompagner les gâteaux. Nous proposons des boissons en vrac à partager pour éviter les sachets individuels. Surtout, nous n'imposons pas des quantités aux participant·e·s pour éviter le gaspillage.

→ Problèmes rencontrés :

Nous n'arrivons pas toujours à trouver de quoi cuisiner sur le campus et nous sommes amenés à préparer chez nous dans un souci de simplicité. Il faut donc très bien s'organiser pour que ce ne soit pas chronophage. Il faut aussi accepter le fait que le buffet ne va pas déborder de nourriture et comporter de multiples préparations : on revient à des petites quantités mais de qualité.



→ Clé du succès :

Puisque le buffet est moins garni, il faut jouer sur son agencement et sur l'ambiance de ce temps-là. La clé pour nous c'est de recréer une ambiance "comme à la maison". Nous sommes volontairement en rupture avec l'agencement des buffets de traiteurs traditionnels et les participant·e·s sont ainsi plus à même d'apprécier ce que nous leur proposons. Nous pouvons alors expliquer ce que nous avons préparé et les sensibiliser au vrac, au fait maison... Il ne faut pas hésiter non plus à communiquer sur la collation en amont de l'événement pour expliciter la démarche de l'association !



→ Perspectives :

Nous avons mis cette initiative en place sur tous nos événements depuis environ 2 ans. Comme nous avons maintenant de l'expérience, nous ne sommes plus trop inquiets, quelque soit la taille de l'événement. Le buffet prend désormais toujours la même forme. Nous y voyons plusieurs avantages : gain de temps sur les courses puisque nous avons une base de matières premières sèches à cuisiner ; c'est économique ; ce qui n'est pas consommé ressort les semaines suivantes puisque rien n'est périssable.

Les participant·e·s sont souvent surpris à première vue mais n'émettent pas d'avis négatifs : ils sont plutôt curieux et posent des questions sur notre démarche. Beaucoup repartent avec des idées de recettes à reproduire chez eux. Nous gagnons donc aussi le pari de la sensibilisation !



Pots de matières premières de l'association pour le goûter au début du film La vague citoyenne.

RETOUR D'EXPÉRIENCE

- **Intitulé du projet :** Food Rescue Party dans la Semaine du Développement Durable
- **Lieu :** INSA Lyon
- **Structure porteuse du projet :** *Objectif 21*
- **Qui raconte ?** Lucie, responsable de la Semaine du Développement Durable
- **Date de réalisation :** jeudi 9 février 2017

→ Objectifs :

Les Food Rescue Parties sont inspirées des *“Disco Soupes”*. Le but c’est de sensibiliser au gaspillage alimentaire en montrant qu’il est possible de cuisiner avec des produits prêts à être jetés. De plus, cela nous permet de proposer un repas gratuit et solidaire aux étudiant·e·s, et souvent d’inclure l’événement dans une journée liée au développement durable.



Food Rescue Party organisée par Objectif 21.

→ Animation du projet :

La première étape consiste à répartir entre les membres de l’équipe les fins de marchés (entre 1 et 2 semaines avant le jour J) pour pouvoir récupérer le maximum de fruits et légumes. Nous formons des groupes de 2/3 personnes avec une voiture qui se rendent sur place et demandent

aux producteurs leurs restes en expliquant la démarche. Lorsqu'il y a assez de fruits et légumes en stock, nous commençons, en parallèle du ramassage, à élaborer les soupes et les compotes : nous essayons de marier les saveurs pour avoir des choses vraiment différentes. Nous organisons le tout à l'école car nous avons un local de cuisine commun à toutes les associations. Toute l'équipe s'y met, nous nous organisons avec un planning en ligne. Nous pré-cuisons (mais sans assaisonnement) et ensuite nous stockons au congélateur : cela nous permet de ne pas être en pressé le moment venu.

Le jour J, nous commençons le boulot dès le matin en préparant tables, chaises, sono, raccordement électrique, réchauds à gaz et tout ce dont nous avons besoin. Mais surtout, nous commençons à réchauffer les soupes ! Nous nous occupons aussi de l'assaisonnement et des épices à ce moment-là. Une fois que les étudiant.e.s arrivent, nous servons tout simplement.

Parfois, nous avons également du pain à distribuer que nous récupérons dans les boulangeries avoisinantes en dons ou pas trop cher.

Bien sûr, à côté de tous ces aspects pratiques, nous avons également demandé des autorisations à l'école pour pouvoir faire cet événement sur le campus : il faut s'y prendre très en avance. Il faut également récupérer des extincteurs, organiser la communication et louer tout le matériel.

→ **Problèmes rencontrés :**

Il y a parfois des petits soucis techniques au niveau des réchauds par exemple, mais en général les participant-e-s sont compréhensifs.

Ce à quoi il faut vraiment faire attention pour les personnes allergiques c'est connaître les ingrédients de chaque soupe et compote.

→ **Clé du succès :**

Le beau temps pour nous puisque l'événement se déroule dehors, mais aussi la motivation des organisateur-rice-s ! Et puis c'est beaucoup plus vivant avec de la musique.



→ Perspectives :

Nous essayons de faire au moins une ou deux *Food Rescue Parties* dans l'année avec l'association. Le fonctionnement est plutôt bon, nous avons juste à résoudre des petits problèmes de temps à autres. Nous souhaitons revoir quelques aspects tout de même, comme le côté sensibilisation puisque les personnes ont tendance à juste profiter de la nourriture gratuite sans vraiment se renseigner ! Sinon, nous le conseillons à toutes les associations motivées car c'est un super projet, notamment au niveau de la cohésion au sein même de l'association.



Disco-soupe aux RENEDD 2018.

3. PRÊTER/LOUER DES ÉCOCUPS AUX ASSOCIATIONS DE VOTRE CAMPUS

“Compenser son investissement et créer du lien”

Acheter du matériel pour votre événement revient sur le coup très cher dans le budget. Mais cet achat peut se révéler pertinent dans le cadre d'un événement pérenne. Tout d'abord vous n'aurez plus, pour les mois ou les années suivantes, à acheter ou à louer ce matériel. Mais surtout, vous pouvez rapidement retomber sur vos pattes en le louant, lorsque vous ne l'utilisez pas, à d'autres associations de votre campus et de votre ville. En plus de vous assurer une rentrée d'argent, vous rencontrerez d'autres acteurs de la vie locale !



MISE EN OEUVRE

→ Possibilités :

Réfléchissez tout d'abord au matériel que vous souhaitez acheter. Avez-vous un besoin pérenne ? Cela répond-il à une large demande des associations de votre école ? Renseignez-vous auprès des clubs qui travaillent sur l'alimentation ou sur des concerts, peut être ont-ils déjà ce type de matériel et le prêtent ou seraient d'accord pour le prêter régulièrement.





→ À penser :

Une fois que vous avez décidé d'acheter le matériel, il reste quelques détails à régler avant de pouvoir le récupérer.

- **Choisir un prestataire responsable :** dans la mesure du possible, choisissez un prestataire éthique, qui ne vous fournira pas de la vaisselle venant de Chine par exemple.
- **Stockage :** réfléchissez au stockage de ce matériel. En effet, lorsque vous aurez fini votre événement, et dans l'attente de l'utilisation par une autre association, il vous faudra stocker ce matériel. Si votre association a un local, c'est parfait ! Sinon, renseignez-vous auprès des autres associations ou de l'école.
- **Retour sur investissement :** fixez au préalable le coût de location pour les autres associations (sauf si vous prêtez le matériel gratuitement). Cela vous évitera d'être pris au dépourvu au lendemain de l'événement lorsque vous serez sollicités.
- **Livraison :** faites attention à la livraison ! Si votre école est en ville, il y a sûrement des restrictions à propos des livraisons, mieux vaut vous en assurer au préalable.





→ Prêt ou location à d'autres associations :

Vous pouvez profiter de ce biais pour sensibiliser les associations à d'autres éco-gestes à introduire sur leurs événements, notamment au niveau du tri. Si vous prêtez du matériel plus précieux type scénographie ou matériel technique, n'hésitez pas à faire une petite formation aux emprunteurs ou du moins à leur confier un guide d'utilisation pour retrouver votre matériel en bon état.



Vaisselle prêtée par l'association Animafac pour les RENEDD 2017.

Ouikit : de la vaisselle (presque) gratuite

OuiShare et Zero Waste France possèdent un stock de vaisselle qu'ils prêtent pour des événements, petits et grands. Gobelets, plateaux, couverts, assiette, etc. Vous prenez ce dont vous avez besoin !

Les conditions :

- venir chercher le matériel à la **Maison du Zéro Déchet à Paris** ;
- rendre la vaisselle propre, sèche et rangée ;
- redonner 1€ à Ouikit pour chaque unité perdue.



Ouikit existe uniquement sur Paris mais renseignez-vous !
Peut-être que des initiatives similaires existent dans votre ville ou sur votre campus.

RETOUR D'EXPÉRIENCE

- **Intitulé du projet** : prêt de gobelets réutilisables
- **Lieu** : Sciences Po Paris
- **Structure porteuse du projet** : *Sciences Po Environnement*
- **Qui raconte ?** Eloïse et Juliette, du bureau de l'association
- **Date de réalisation** : 2011

→ Objectifs :

Réduire l'utilisation de gobelets en plastique à usage unique, nocifs pour l'environnement et produisant des déchets sur les événements associatifs de l'école.

→ Animation du projet :

L'association propose le prêt de gobelets pour n'importe quelle occasion : ces gobelets sont réutilisables et sont alloués en échange d'une caution, rendue lorsque l'association partenaire restitue le matériel prêté. Nous en avons acheté 150 environ. Les associations qui souhaitent les emprunter doivent signer une attestation de prêt, laisser une caution d'1€ par verre et s'engager également à les rapporter propres, secs et en bon état. La caution est gardée pour les gobelets manquants ou cassés.



Ecocup de la COY11 au 10^{ème} RENEDD.

Nous communiquons aux associations de l'école sur ce projet via les réseaux sociaux, mais nous faisons aussi du démarchage individuel auprès des associations. Enfin, nous promouvons l'initiative lorsque nous participons à des formations étudiantes organisées par l'administration sur la gestion associative.

→ Problèmes rencontrés :

Les plus gros problèmes sont de récupérer les verres, parce que les associations traînent en général à les rapporter ; la diminution du stock à cause de la casse et des pertes ; et ceux qui viennent les emprunter à l'improviste sans avoir prévu de caution.

Un autre soucis se trouve au niveau de la sensibilisation, nous avons tourné en rond pendant un moment avec les mêmes associations qui empruntaient. Il faut toujours aller vers de nouvelles associations pour arriver à les sensibiliser.

→ Clé du succès :

Le fait que ce soit un projet très simple et pratique à mettre en place, autant pour nous que pour les associations emprunteuses.

→ Perspectives :

Nous avons grossi le stock avec d'autres associations de *Sciences Po*, et nous avons désormais un gros stock commun qui "normalise" notre initiative de départ. Nous cherchons continuellement à élargir celui-ci pour pouvoir prêter à des associations qui font des plus gros événements ; et nous réfléchissons aussi en parallèle à pouvoir personnaliser les écocups pour les événements, avec des stickers par exemple.



4. CIBLER ET DÉMATÉRIALISER SA COMMUNICATION

“Minimiser son empreinte écologique”

Vous le savez sûrement, l'impression sur papier coûte cher en termes écologiques (consommation de matières premières et d'énergie, utilisation de produits polluants, production de déchets...).

On préférera alors **adopter une communication via des supports électroniques type sites internet, réseaux sociaux, e-mails, spots radio, etc.** Ils sont plus écologiques et permettent aux futurs participants

de récupérer rapidement toutes les informations nécessaires au bon déroulement de l'événement.

Cependant, attention à ne pas se reposer sans se questionner sur les outils numériques : **préférez une communication bien ciblée, car les outils numériques ne sont pas des exemples en matières d'écologie !**

Ainsi, une impression d'une page recto en couleur aura finalement moins d'impact que la lecture à l'écran pendant plus de 8 minutes. À vous de trouver la balance entre papier et numérique.

MISE EN OEUVRE

→ Possibilités :

N'hésitez pas à innover dans vos modes de communication : pitches, flashmobs ou autres, à vous de trouver ce qui correspond à votre événement ! Une communication inventive et créative peut être très efficace. Si vous souhaitez tout de même garder un minimum de communication papier, privilégiez l'affichage ciblé sur des lieux stratégiques et de passage, les flyers étant en général peu efficaces.





Signalétiques faites main RENEDD 2017.

→ Quelques alternatives :

- **Programme** : vous pouvez écrire le programme sur un tableau ou une vieille affiche et l'accrocher à l'entrée de l'événement. Cela évite de le distribuer et de multiplier les impressions. Réfléchissez à l'utilité réelle de votre document : vous pouvez profiter du programme affiché pour indiquer toutes les autres informations nécessaires, notamment en terme d'orientation (toilettes ou points d'eau par exemple).
- **Impressions** : pensez aussi au format de ce que vous imprimez. Par exemple une affiche A3 n'est pas toujours nécessaire, un A4 pouvant déjà être bien visible, selon le lieu. Pour un document qui ne sera pas collé à un mur (par exemple un flyer ou une affiche sur une porte vitrée), privilégiez l'impression en recto-verso pour pouvoir diminuer le format et/ou le nombre de feuilles utilisées. Valorisez si possible le papier de brouillon.



- **Papier :** plusieurs réflexes sont à adopter : on utilisera du papier recyclé, éco-labellisé ou issu d'une forêt gérée durablement (les labels *FSC* ou *PEFC* garantissent l'utilisation de bois issus de ce type de forêts) ; on choisira si possible des encres végétales ; on évitera un graphisme avec des aplats de couleur qui utilisent beaucoup d'encre. On pourra même faire appel à un imprimeur « *Imprim'Vert®* » qui garantit la bonne gestion et le stockage des déchets dangereux issus des imprimeries (pour valoriser cette démarche, pensez à intégrer ce logo à vos supports). Enfin, il est possible de réduire le grammage du papier à moins de 120, ainsi que de choisir une police d'écriture éco responsable consommant moins d'encre (*Ecofont*, *Times new roman* ou encore *Century* permettent d'économiser environ 30% d'encre par rapport à *Arial*).
- **Considération sociales :** un conseil, évitez de mettre des personnes dans vos supports car vous tomberez forcément dans un stéréotype sans le vouloir. Votre communication doit être la plus inclusive possible. Vous pouvez par exemple utiliser l'écriture épiciène (écriture sans genre), et mettre en valeur sur vos affiches le travail d'un artiste local.

RETOUR D'EXPÉRIENCE

- **Intitulé du projet** : le salon Est'ploration positive
- **Lieu** : Mairie de Montreuil
- **Structure porteuse du projet** : *La Koncepterie, L'établissement Public et Territorial Est*
- **Qui raconte ?** Charlotte et Cécile, co-fondatrices de la Koncepterie et coordinatrices de l'événement
- **Date de réalisation** : novembre 2016

→ Objectifs :

Nous souhaitons réellement imaginer un événement visant le zéro déchet. Cependant, afin de toucher des publics de tous âges, nous avons fait le choix de ne pas dématérialiser l'entièreté de la communication. Nous avons réduit au maximum les impressions en capitalisant sur des moyens de communication alternatifs : sensibilisation des participants à la non-impression des billets, scan de QR code, prêt de porte badges vierges pour carte de visite, panneaux d'exposants et signalétiques fabriqués en bois remployé, signalétiques récupérés par une autre association, pas de distribution du programme et du plan de l'événement.

→ Animation du projet :

Nous avons commencé par sourcer les bonnes pratiques en terme de communication responsable, avec Mon événement *Zero Waste* ou le *Guide des éco-manifestations* de la Métropole Rouen Normandie, puis on s'en est servi pour rédiger une fiche stratégique. Nous avons ensuite recherché les partenaires pour mettre en place cette communication responsable pour répondre à tous les différents besoins de l'événement : *Zero Waste*, le *REFEDD*, une agence d'architecture expérimentale et solidaire, un imprimeur responsable et local, une ressourcerie, etc. Nous avons réuni tous les partenaires pour mettre en place la démarche et peaufiner les actions.



Signalétiques en bois du salon Est'ploration positive.

→ Problèmes rencontrés :

De nombreuses personnes se sont présentées au corner accueil pour connaître le programme et avoir le plan des différents espaces. Nos installations grand format à ce sujet n'étaient pas assez visibles et assez nombreuses. Les visiteurs professionnels et le grand public ne sont pas encore habitués à de tels fonctionnements. Nous aurions dû expliquer davantage notre démarche en amont de l'événement et le Jour J.

→ Clé du succès :

Afin de mettre en place une démarche de ce type, plusieurs points nous paraissent importants : définir un responsable de la démarche en interne, se faire accompagner par des associations spécialisées comme *Zero Waste*, s'y prendre très en avance, communiquer sur sa démarche pour fédérer et sensibiliser et surtout faire le bilan pour s'améliorer la fois suivante !



→ Perspectives :

Ce salon, qui a réuni plus de 1 000 personnes en deux jours, a été une expérience unique et très enrichissante pour *La Koncepterie*. Depuis *Est'ploration Positive*, que nous avons organisé lors de la première année d'existence de notre association, nous n'avons pas eu à mettre en place un dispositif aussi important.

Cependant, même à petite échelle nous avons un impact.

C'est pourquoi les actions déployées dans le cadre de ce projet sont adaptées aujourd'hui à tous nos événements. Lors de notre dernier événement dédié à l'événementiel et la *RSE*, nous avons par exemple créé une signalétique en ardoise que nous allons réutiliser sur nos événements futurs.

5. RESPONSABILISER SES GOODIES

“Proposer aux participant·e·s des objets inspirants et utiles”

Sur les événements d'une plus grande ampleur, il n'est pas rare de proposer des goodies. Cela permet d'une part de valoriser les partenaires financiers et logistiques, mais également de donner aux participant·e·s un souvenir de votre événement. Mais attention, la multiplication des goodies n'est pas propice à une gestion raisonnée des déchets, et leur utilité doit être questionnée pour se rapprocher au mieux des besoins du participant·e.



MISE EN OEUVRE

→ Possibilités :

Les goodies, ce n'est pas seulement les portes-clés et crayons que l'on reçoit habituellement. À vous de vous creuser la tête pour trouver des idées de goodies qui serviront réellement à vos participant·e·s (sac à vrac, graines à planter, sticker...). Vous pouvez également, en guise de goodies, proposer un “welcome bag” comprenant des objets dont les participant·e·s se serviront pendant l'événement comme une gourde par exemple ! Vous pouvez aussi opter pour des expériences à vivre plutôt que des objets qui finissent souvent à la poubelle.





→ À penser :

- **Quantités** : ne prévoyez pas des goodies en trop grande quantité pour éviter le gaspillage final mais surtout sensibilisez vos participant·e·s autour de l'utilisation des goodies. S'ils comprennent bien l'utilité de ce qui leur ait proposé, ils réfléchiront à leur besoin et ne prendront que ce qui les intéresse.
- **Eco-conception** : si vous proposez des objets promotionnels, faites-en qui soient utiles et réutilisables, et choisissez là encore des supports respectueux de l'environnement (par exemple : tee-shirt en coton bio, stylo en bois labellisé **FSC**, etc.). Les alternatives sont faciles à trouver sur le web et remplaceront efficacement des goodies classiques. Passez par des prestataires équitables et responsables au maximum, comme **Fair Fibers** pour le textile.
- **Partenaires** : si vous organisez un forum où vos partenaires sont présents sur l'événement et qu'ils souhaitent proposer des goodies, il est impératif que vous en discutiez en amont. En effet, évitez à tout prix les portes clés floqués et autres gadgets qui finiront à la poubelle. Vous pouvez établir une charte de partenariat, expliquer votre démarche et proposer à vos partenaires des goodies responsables comme alternative. Dans le cas d'un forum, vous pouvez également proposer aux partenaires de mener des animations au lieu de distribuer des goodies.



Sacs à vrac

RETOUR D'EXPÉRIENCE

- **Intitulé du projet** : Festival Zero Waste
- **Lieu** : le Cabaret sauvage à Paris
- **Structure porteuse du projet** : Zero Waste France
- **Qui raconte ?** Pauline, salariée de l'association
- **Date de réalisation** : juin 2016

→ Objectifs :

L'objectif était de passer par un prestataire le plus responsable possible, puisque cela entre totalement dans notre démarche zéro déchet et dans l'état d'esprit de l'association.

→ Animation du projet :

Nous avons déjà essayé sur un précédent projet de teindre et floquer nous-même des tee-shirts récupérés, pour pousser au maximum notre démarche zéro déchet. Honnêtement, nous vous le déconseillons : il nous aurait sans doute fallu des lots de tee-shirts identiques, car le résultat ne rendait pas bien. Nous avons donc décidé de passer par un prestataire pour le festival.



Tee-shirt éco-conçu Zero Waste France.

Nous avons appelé un contact qui avait travaillé sur le *OuiShare Fest* et qui s'était posé la même question que nous : trouver un prestataire pour des tee-shirts socialement et écologiquement responsable. La personne nous a conseillé de nous tourner vers *Fair Fibers*. Nous avons donc pris contact avec eux. Il nous a d'abord fallu identifier notre besoin et ce que nous souhaitions comme produit. Nous sommes partis sur un tee-shirt uni. Le plus gros du travail a été d'adapter notre logo, il fallait modifier les couleurs pour que ça rende bien au flocage. *Fair Fibers* a été un prestataire idéal, très disponible et arrangeant. Les délais sont rapides, et surtout ils ont pris en compte notre démarche zéro déchet en supprimant les emballages plastiques et cartons des tee-shirts : nous sommes venus directement les chercher avec un caddie.

→ Problèmes rencontrés :

Le plus dur a été, à mon sens, d'identifier le prestataire de confiance qui allait réaliser nos tee-shirts, mais aussi d'adapter le logo au niveau des couleurs pour un beau rendu.

→ Clé du succès :

Le contact de Donatienne du *OuiShare Fest* qui avait fait une grosse étude sur les prestataires éco-responsables lors de son événement et qui a pu nous conseiller au mieux.

→ Perspectives :

Nous continuons de travailler avec *Fair Fibers*, qui a notamment réalisé tous les tee-shirts pour la *Maison du Zéro Déchet*, puisque leur flocage est de qualité. Nous utilisons toujours les tee-shirts réalisés lors du festival puisqu'ils avaient été conçus pour resservir dans la démarche zéro déchet : n'hésitez pas à mettre uniquement le logo de votre association, et non pas le nom de l'événement, pour pouvoir amortir le coût des tee-shirts en les utilisant régulièrement.

6. UNE SCÉNOGRAPHIE UNIQUE

“Récupération et DIY : du sur-mesure à faible coût”

Se lancer dans l’aventure de la scénographie éco-responsable, c’est prendre en compte trois critères : l’utilisation de produits écologiques et non-toxiques ainsi que la récupération plutôt que l’achat des outils de construction. Mais l’éco-construction, c’est aussi une autre manière de construire, de manière collective et participative.



MISE EN OEUVRE

→ Possibilités :

Vous avez des possibilités infinies devant vous. Tout va dépendre de vos besoins mais aussi du matériel que vous allez trouver. L’idée est de montrer aux participant-e-s qu’à partir de matériaux récupérés dans la rue, on peut donner vie à du mobilier propre et agréable.





→ Déroulement :

- **Avant l'événement :** proposez à des bénévoles des sessions de construction participative et collective. Ce sont des événements formateurs et fédérateurs qui permettent à chacun de mettre la main à la pâte tout en apprenant de nouvelles techniques de construction. Définissez vos besoins sur l'événement. Vous pouvez réaliser des canapés, des petites tables, des lettres... Fixez-vous une liste et des objectifs clairs pour vous guider dans la progression. Pour la récupération, allez dans les recycleries et ressourceries. Pour les outils, il est possible d'en emprunter auprès de vos voisins ou dans les "repair cafés".
- **Pendant l'événement :** n'hésitez pas à communiquer auprès des participant-e-s pour leur présenter votre travail et leur expliquer votre démarche.
- **Après l'événement :** ne jetez pas votre scénographie ! Elle peut resservir pour d'autres événements. Faites le tri entre les éléments en bon état et ceux qui nécessitent une réparation. Entreposez tout au même endroit dans la mesure du possible pour éviter d'avoir trop recours aux transports.

RETOUR D'EXPÉRIENCE

- **Intitulé du projet** : mobilier pour les REncontres Nationales Étudiantes pour le Développement Durable (RENEDD)
- **Lieu** : Cité Internationale Universitaire de Paris
- **Structure porteuse du projet** : Le REFEDD, RÉseau Français des Étudiant.e.s pour le Développement Durable
- **Qui raconte ?** Laureen, coordinatrice des RENEDD
- **Date de réalisation** : mai 2017



Eco construction pour les 10 ans des RENEDD.

→ Objectifs :

À l'occasion des 10 ans du réseau, l'objectif était de donner une identité visuelle forte à l'événement, au travers d'un aménagement spatial festif et léger mais surtout révélateur des valeurs d'éco et humano-responsabilité promues et encouragées par le **REFEDD**.

→ Animation du projet :

Nous avons constitué une équipe d'une quinzaine de personnes qui sont intervenues durant les 3 phases du projets :

- **Réflexion et élaboration des plans ;**
- **Construction du mobilier ;**
- **Installation et désinstallation lors de l'événement.**

Tous les éléments de scénographie ont donc été construits dans le but de promouvoir la récupération de matériaux et leur réemploi, l'utilisation de produits écologiques ou non-toxiques, la récupération des outils de construction plutôt que l'achat ; seuls les consommables ont ainsi dû être achetés. Les éco-constructions ont également été réfléchies dans une optique d'alternative à l'utilisation unique du mobilier événementiel (afin d'éviter les déchets suite à l'événement), et ont donc été prévues pour des utilisations multiples, pour des espaces de différentes tailles et avec une optimisation par système de modules pour faciliter le transport.



Scénographie mise en place RENEDD 2016.

→ **Problèmes rencontrés :**

L'événement ayant lieu dans un bâtiment public, tout élément y étant entreposé doit répondre à des normes de sécurité incendie. Nous voulions construire à partir de bois et autres matériaux récupérés non ignifugés. Nous avons dû demander une dérogation à la Cité. Elle a mis du temps à arriver ce qui a retardé le lancement de la construction. Une fois l'autorisation obtenue, il nous a fallu trouver un lieu pour construire le mobilier mais également un lieu pour le stocker avec les matériaux utilisés.



→ Clé du succès :

La clé du succès a été le recrutement de bénévoles en nombre. C'était la première étape du projet puisqu'il fallait concevoir et construire le mobilier. De plus, il est préférable d'avoir des bénévoles d'horizons variés avec des compétences pertinentes (milieu de l'architecture, du paysagisme, du design...) .



→ Perspectives :

Le mobilier a ensuite été mis à la disposition de différentes structures associatives dans le but de rentabiliser au mieux leur fonction en attendant d'être réutilisé pour la prochaine édition des **RENEDD**.

7. UN LIEU ADAPTÉ

“Transports, accessibilité, infrastructures...”

Le choix du lieu de votre événement est particulièrement important. En effet, il vous faut trouver un lieu stratégique et adapté à votre événement en termes d'infrastructures et d'équipements disponibles, en adéquation avec vos besoins, qui reste accessible autant au niveau financier qu'au niveau mobilité (transports en commun, vélo...).

N'oubliez pas également de prendre en compte l'accessibilité dans son volet social, c'est-à-dire prendre en compte les personnes en situation de handicap.



MISE EN OEUVRE



→ Possibilités :

Le choix du lieu dépend du type d'événement que vous organisez. Si vous préparez une conférence, le plus simple est de rester dans votre université. La recherche d'un autre lieu est nécessaire en cas de compétition sportive ou de festival par exemple, pour des événements de plus grande ampleur. Dans ce cas-là, essayez de trouver un lieu qui possède déjà les infrastructures nécessaires. Vous pouvez aussi choisir de délocaliser votre événement dans un tiers-lieu écologique, qui permet d'inscrire votre événement dans une démarche écologique et éco-responsable plus globale.



→ À penser :

- **Biodiversité** : tout événement impacte plus ou moins fortement l'écosystème du lieu choisi. Parfois fragile, l'équilibre naturel doit être respecté. Vérifiez les réglementations à propos du lieu où vous organisez votre événement. Pensez à limiter la pollution sonore et lumineuse ! Enfin, limitez au maximum les déchets et les modifications sur le site pour rendre le lieu comme vous l'avez trouvé.
- **Transports** : plusieurs solutions sont envisageables : vélo (assurez-vous d'avoir des râteliers), transports en commun pour réduire l'empreinte carbone, service de navette, covoiturage... L'incitation financière marche en général très bien, par exemple avec une réduction pour l'entrée de l'événement sur présentation du ticket de transport. Pensez également à désinciter fortement les déplacements en avion.
- **Repérage sur place** : visitez le lieu en amont si vous en avez l'opportunité ! Cela vous permettra de repérer les poubelles, les entrées, l'accessibilité handicapé... C'est l'idéal pour accueillir ensuite au mieux le jour J tous types de publics.

RETOUR D'EXPÉRIENCE

- **Intitulé du projet** : Game of Gones
- **Lieu** : Lyon, parc de Parilly
- **Structure porteuse du projet** : That's IAE Lyon, de l'Université Jean Moulin Lyon 3
- **Qui raconte ?** Robin, créateur de l'événement et co-responsable de cette première édition
- **Date de réalisation** : avril 2018

→ Objectifs :

Le but était de faire du *Game of Gones* un événement éco-responsable. Au niveau du lieu, nous avons choisi un parc équipé en infrastructures de sport et éco-labellisé, géré par la métropole. Surtout, il est très bien relié au centre ville : l'arrêt de la ligne de métro la mieux desservie de la ville est accessible à 5 minutes à pied du lieu.

→ Problèmes rencontrés :

Le principal problème rencontré a été au niveau budgétaire. En effet, notre volonté de faire un événement éco-responsable nous a amené à faire d'important coûts supplémentaires, surtout au niveau du matériel recyclable. Sur le parc, nous n'avons pas eu de soucis particuliers mise à part l'apport et la répartition de supports de tri pour assurer un impact le plus léger possible sur la biodiversité et sur le lieu en général.

→ Clé du succès :

Le soutien financier de la *Semaine Étudiante du Développement Durable*, organisée par le *REFEDD*, puisque l'événement tombait en plein dedans ; ainsi que la volonté de l'ensemble des membres organisateurs à faire de cette première édition un événement éco-responsable. Nous avons également un lieu particulièrement pratique, équipé et bien situé.





→ Perspectives :

L'équipe vient d'être recrutée et le projet aura bien une deuxième édition, avec cette volonté de poursuivre la démarche d'événementiel responsable.

8. LAYER SANS DÉCAPER

“0 produit chimique à l'heure du ménage”

Oui, le nettoyage fait aussi partie de votre événement ! Même si cela peut vous sembler poussé de réfléchir à l'éco-responsabilité jusqu'au ménage, c'est aussi ce genre de détails qui donneront une cohérence à l'ensemble. De nombreuses recettes sont désormais disponibles, testées et approuvées sur internet pour nettoyer avec des produits fait-maison, sains et écologiques !



MISE EN OEUVRE

→ Avantages :

Il existe une multitude d'avantages à bannir les nettoyants classiques. Tout d'abord, au niveau financier. Fabriquer soi-même ses produits ménagers, c'est économique. En général, il suffit de peu de matériel et de



matières premières pour avoir un panel de produits suffisants et efficaces. De plus, cela permet aussi de réduire le nombre de produits utilisés : on peut facilement réaliser un nettoyant pour tous les types de surfaces au lieu d'utiliser un nettoyant pour les tables, un pour le sol et un autre pour les toilettes. Enfin, les produits ménagers classiques sont particulièrement polluants. Bourrés d'actifs de synthèse, ils sont dangereux non seulement pour la planète, mais également pour votre santé !



→ Déroulement :

- **Avant l'événement :** établissez une liste des endroits que vous aurez à nettoyer pour avoir une vision d'ensemble de ce dont vous allez avoir besoin. Vous pouvez préparer vos produits en avance puisqu'ils se conservent sans problème. Répartissez les tâches entre vos bénévoles pour que chacun soit au fait de sa mission et que le nettoyage soit le plus efficace possible.
- **Pendant l'événement :** pensez à nettoyer ce qui est possible au fur et à mesure comme le réfectoire après un repas ou une salle qui ne servira plus. Cela vous déchargera lors du rangement.
- **Après l'événement :** c'est à vous de jouer ! Vérifiez que les bénévoles sont bien équipés et répartis dans toutes les salles. S'il vous reste des produits à la fin, conservez-les pour un prochain événement.

Quelques idées de recettes par Bio Consomm'acteurs

1

NETTOYANT MULTI-USAGE (1,5L) : sol, vitre, toilettes, surfaces...



- Un récipient de type pulvérisateur, pour utiliser le spray ;
- 1L d'eau bien chaude ;
- 1/2L de vinaigre blanc ou d'alcool ;
- 20 à 30 gouttes d'huile essentielle de votre choix (possibilité de les combiner, mais à ne pas utiliser si vous souhaitez nettoyer les vitres) ou les écorces (sans pulpe) de 6 oranges et/ou citron ;

Mélanger dans votre spray l'eau et le vinaigre. Si vous prenez l'option huiles essentielles, ajoutez et secouez : c'est prêt ! Si vous avez des écorces, ajoutez-les et laissez reposer 2 semaines.

Pour encore plus d'efficacité, ajoutez 2 cuillères à soupe de savon noir dans la préparation ; mais attention, il vous faudra alors rincer. Ce produit est dégraissant, désodorisant, détartrant et antiseptique en plus d'être inoffensif pour votre santé et très économique ! Il vous faudra simplement frotter un peu plus fort qu'en temps normal, notamment si vous vous attaquez aux tâches de calcaire.

PRODUIT ANTI-CALCAIRE



Mélangez de l'eau chaude et du vinaigre blanc dans les mêmes proportions que précédemment, auquel vous ajoutez du bicarbonate de soude. Une petite réaction chimique va se produire. Ensuite, vaporisez ce mélange sur les surfaces entartrées, laissez agir quelques heures puis essuyez.

2

9. LES ALTERNATIVES À L'ÉLECTRICITÉ

“Valoriser l'énergie 100% humaine”

RETOUR D'EXPÉRIENCE

- **Intitulé du projet** : construction d'un vélo-smoothie
- **Lieu** : Belfort
- **Structure porteuse du projet** : *Vélocampus du Lion, de l'IUT de Belfort-Montbéliard*
- **Qui raconte ?** Quentin, membre de Vélocampus
- **Date de réalisation** : 2017

→ Objectifs :

Le but principal de l'opération était d'augmenter l'attractivité de l'association lors d'un projet tutoré. Depuis quelques années, *Vélocampus* louait un vélo-smoothie à la *Biocoop* pour des actions de sensibilisation à propos du vélo. Mais le *Biocoop* en question ne le prêtait plus et nous n'avons pas trouvé de vélo à bas prix : nous avons donc décidé de le construire.

→ Animation du projet :

J'ai d'abord réfléchi à un plan que j'ai gribouillé sur mon cahier. J'ai pris un vieux vélo d'appartement, ce qui m'a facilité la tâche car il était stable sur le sol et je n'avais pas besoin de béquille pour le stabiliser. J'ai récupéré un vélo assez vieux avec une roue tournante à l'avant. J'ai créé un socle sur l'avant avec 3 morceaux de ferraille d'un magasin de bricolage, que j'ai coupé, limé et boulonné sur le vélo pour y déposer le mixeur ensuite. J'ai récupéré celui de l'association : il faut enlever le bas du blender (tout ce qui est câble) et juste laisser l'axe de rotation des

lames. J'ai rallongé le tout et mis une roulette de meuble achetée elle aussi. Attention, il faut bien regarder le sens de rotation lorsque l'on ajuste la roulette à la roue. J'ai ensuite soudé le socle du mixeur sur le socle accroché au vélo pour que le tout tienne bien. Le principe est simple et marche comme une lumière dynamo. Quand tu pédales, la roue du vélo tourne et actionne la petite roulette qui elle entraîne les lames du mixeur. Pour finir, j'ai peint l'ensemble en blanc et vert et décoré par la suite.



Vélo-smoothie construit pour Vélocampus du Lion.

→ Problèmes rencontrés :

Le plus compliqué c'est de réunir tout le matériel, mais il y a beaucoup de choses qui peuvent être glanées à droite à gauche.

→ Clé du succès :

Ce qui m'a vraiment aidé, c'est d'avoir déjà pas mal de matériel chez moi, parce que je suis bricoleur et débrouillard. Sinon, il est toujours possible de s'en faire prêter par d'autres associations ou par son entourage. En tout cas, il n'y a vraiment pas besoin d'être un génie pour fabriquer un vélo-smoothie !

→ Perspectives :

L'association l'utilise pas mal et, pour l'instant, l'animation plaît bien sur nos événements comme c'est ludique !

L'ÉCO-RESPONSABILISATION AU QUOTIDIEN

Lorsque l'on fait partie d'une association étudiante, **s'engager dans une démarche d'éco-responsabilisation c'est découvrir de multiples façon d'agir lorsque l'on organise un événement.** Mais finalement, dans notre quotidien aussi on est amené à organiser des événements, à une autre échelle bien sûr : le nouvel an, une bouffe avec ses copains, des vacances à la mer... C'est aussi à ce niveau-là que l'on peut agir, pour être en phase avec nos convictions à chaque fois que l'on organise quelque chose !

SENSIBILISER PROGRESSIVEMENT VOS PROCHES

Pour sensibiliser vos proches à votre démarche, il va falloir s'y prendre petit à petit. Pour le Zero Waste par exemple, il faudra sans doute plusieurs repas pour montrer à vos parents que ce n'est pas si compliqué et que oui, un réveillon zéro déchet c'est possible ! Même combat avec vos amis pour qu'ils abandonnent les verres en plastique lors de vos soirées.

DIFFUSER DES ÉCO-GESTES FACILES À INTÉGRER AU QUOTIDIEN

Depuis quelques années, les éco-gestes sont diffusés pour aider les gens à développer des bonnes pratiques. Trouvez le bon moment pour rappeler les gestes de base :

agir sur le chauffage, l'éclairage ou encore le tri sélectif, en rappelant à chacun ce qu'il peut faire.

TOUCHER AU PORTE-MONNAIE

En général, pour pousser les gens à s'engager dans une démarche éco-responsable, l'incitation financière est ce qui fonctionne le mieux. Il est possible, par exemple, de montrer l'avantage financier à réduire ses déchets en pointant du doigt le paiement à la pesée qui se développe de plus en plus. C'est la même chose pour encourager le covoiturage ou le passage au vrac.



4

L'ÉCO-RESPONSABILITÉ AU REFEDD

Le **REFEDD** travaille depuis sa création à sensibiliser ses associations et ses partenaires à l'éco-responsabilisation. *Les REncontres Nationales Etudiantes pour le Développement Durable (RENEDD)*, organisées chaque année depuis 2007, sont engagées dans cette logique pour montrer l'engagement du réseau.

Le **REFEDD** propose également aux associations de l'aide dans leur démarche d'éco-responsabilisation. Des formations à la démarche tout d'abord, mais également la mise à disposition de **REVENT**, un outil qui accompagne la réalisation de l'événement et permet de choisir des postes d'amélioration avec des conseils personnalisés. Il calcule également l'empreinte carbone de l'événement !

Depuis la rentrée 2018, le **REFEDD** est également auditeur **Ecofest** sur Paris. **Ecofest** est un label, développé par une association du réseau, Impact (école de management de Grenoble).



Il est décerné aux événements éco-responsables après un diagnostic de l'événement et un audit terrain. Sur la base de 3 audits, nous conseillons l'organisateur pour qu'il prenne des mesures adaptées et éco-

responsabiliser son événement au maximum. Cela permet de valoriser l'engagement de l'association. D'autres associations sont auditrices dans plusieurs villes de France, n'hésitez pas à vous renseigner !



Si vous souhaitez rejoindre le pôle événementiel responsable du REFEDD, pour devenir auditeur Ecofest ou travailler sur d'autres projets en lien, écrivez à :

evenementiel@refedd.org.

On vous attend !



SOURCES ET RESSOURCES

CHARTRE ÉVÉNEMENTIEL RESPONSABLE POUR LES ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES

En complément de ce guide, une charte à destination des associations étudiantes comprenant 10 engagements pour organiser un événement responsable a été réalisée. Son objectif ? Encourager les associations, pas à pas et engagement par engagement, à respecter cette charte sur tous leurs événements. Elle est disponible sur notre site internet et sur demande à evenementiel@refedd.org.

FORMATIONS

Le REFEDD organise régulièrement des formations gratuites sur l'éco-responsabilisation des événements. Vous souhaitez organiser un rassemblement festif, culturel, sportif qui soit aussi responsable ? Nous vous formons et vous accompagnons dans votre démarche. Contactez campus@refedd.org pour plus d'informations.

FICHES PRATIQUES

Découvrez nos fiches pratiques pour des actions durables et en particulier une qui vous aidera à éco-responsabiliser votre événement sur www.refedd.org/fiches-pratiques.

GUIDES

Retrouvez tous les guides du REFEDD en version numérique sur notre site internet www.refedd.org/guides.

POUR ALLER PLUS LOIN

- Tout connaître de la communication responsable sur le site de l'ADEME <https://eco-communication.ademe.fr> et en particulier la rubrique "éco-événement".
- Être un-e expert-e de l'alimentation responsable de vos événements en consultant le guide pratique de l'ADEME "Pour une restauration événementielle durable" téléchargeable sur www.ademe.fr/mediatheque.

REMERCIEMENTS

Ce guide n'aurait jamais pu voir le jour sans le concours financier du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, du Ministère de la Transition Écologique et Solidaire, du Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME), des CROUS et de la Fondation de France.

Merci à nos associations qui nous ont raconté leurs projets : On veut durable de l'UTC Compiègne, l'UniverCel de l'Université Paris Nanterre, Objectif 21 de l'INSA Lyon, Sciences Po Environnement de Sciences Po Paris, Game of Gones de l'IAE Lyon III, Vélocampus du Lyon de l'IUT Belfort Montbéliard et à ImpAct de l'Ecole de Management de Grenoble.

Merci également aux autres structures qui ont participé à la construction du guide : la Koncepterie, Zero Waste France, Bio Consomm'acteurs...
Merci également à Laureen Turlin, Julie Remy, Caroline Gaboriau et toutes les personnes ayant contribué à la rédaction de ce guide.



Conception graphique : Liza Souriant, liza.souriant@gmail.com.

Rédaction : Laureen Turlin, Julie Remy et Caroline Gaboriau.

© REFEDD 2018. Tous droits réservés.

Imprimé sur du papier 100% recyclé.

NOTES

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

NOTES

Ce guide vous présente les piliers de l'événementiel responsable et les différents domaines dans lesquels il est possible d'intervenir avec des idées de projets et des retours d'expériences d'associations étudiantes membres du REFEDD.

L'objectif est d'inspirer, de donner les clés aux étudiant-e-s pour intégrer pas à pas le développement durable dans la réalisation de leurs événements.



Le REseau Français des Etudiants pour le Développement Durable (REFEDD) réunit plus de 120 associations étudiantes qui portent des projets de développement durable en France. Convaincu que le monde étudiant est une force essentielle pour construire demain, le REFEDD poursuit deux objectifs : atteindre 100% d'étudiant-e-s sensibilisé-e-s, formé-e-s et engagé-e-s sur le développement durable et 100% de campus durables.

Pour cela, nos 3 moyens d'actions sont de rassembler, former et porter la voix des étudiant-e-s sur le développement durable dans le monde universitaire.



REFEDD.ORG



REFEDD



@REFEDD



REFEDD.2.0

